



Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2021/2049 du 24 novembre 2021, renouvelant l'approbation de la substance active cyperméthrine conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **SHERPA 100 EC***

de la société SBM DEVELOPPEMENT

numéro de dossier n°2022-3051

Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit SHERPA 100 EC dans les trois mois suivant le renouvellement de l'approbation de la substance active cyperméthrine,

Considérant en conséquence que les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après arrive à échéance le **31 janvier 2023**, en France dans les conditions précisées dans la présente décision.



Informations générales sur le produit

Noms du produit	SHERPA 100 EC APHICAR
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	SBM DEVELOPPEMENT 60 chemin des Mouilles 69130 ECULLY France
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	100 g/L - cyperméthrine
Numéro d'intrant	8200575
Numéro d'AMM	8200575
Fonction	Insecticide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché

Date d'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	31/01/2023
Date limite pour la vente et la distribution	31/07/2023
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	31/07/2024

Les demandes en cours d'instruction enregistrées sous les numéros suivants : 2014-1546 et 2016-0535 deviennent sans objet.

A Maisons-Alfort, le 27/01/2023

DocuSigned by:

 AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
 en charge du pôle produits réglementés
 Agence nationale de sécurité sanitaire de
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)